

STOP LICHENS

DÉCAPANT - NETTOYANT CHLORÉ POUR BÂTIMENT
TRAITEMENT SPÉCIAL FAÇADES, MURS, TOITURES
RÉNOVATION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
DESTRUCTION DES LICHENS, MOISSISSURES,
DES TACHES D'ALGUES VERTES - ROUGES - NOIRES
ACTION RAPIDE

► Définition :

Nettoyant, désincrustant, décapant des bâtiments, **STOP LICHENS** est une formulation spécialement conçue pour le décapage des pierres, enduits, façades, toitures qui sont contaminées par les lichens, moisissures et algues terrestres (trentepohlias) qui donnent des taches vertes, rouges et noires.

► Avantages :

- Permet de réaliser une rénovation rapide.
- Agit en profondeur de manière curative et préventive.
- Aucune dégradation du support.
- Efficace durablement sur presque toutes les surfaces.
- Ne modifie pas l'aspect du support.
- Rénove et redonne l'aspect du neuf aux murs, façades peintes ou non, toitures, etc.....

► Domaines d'utilisation :

- Traitement anti-algues, lichens, moisissures.
- Restaure les bâtiments souillés.
- Supprime radicalement les suies, les fumées, les hydrocarbures et les oxydes de carbone.
- Nettoie efficacement les moustaches et barbes de fenêtres sur appuis, les nez de balcons, les parements en pierre, les corniches et pierres meulières.

► Consommation :

- Environ 230 ml/m² (270 gr/m²), suivant l'absorption des supports.

► Application du STOP LICHENS :

Applications	Présentation	Mode d'emploi
Opérations de décapage, rénovation, nettoyage de bâtiments. Élimination des lichens, moisissures, algues, salissures.	Prêt à l'emploi.	STOP LICHENS s'utilise en pulvérisation suivi d'un rinçage à l'eau chaude ou froide haute pression (50 à 70 bars) ou au jet d'eau, après 24 heures d'application. Selon la contamination, une 2ème application peut être nécessaire après rinçage des surfaces traitées.



- TRAITEMENT FAÇADES, MURS ET TOITURES
- ACTION RAPIDE
- REDONNE L'ASPECT DU NEUF
- PRÊT À L'EMPLOI

CARACTÉRISTIQUES :

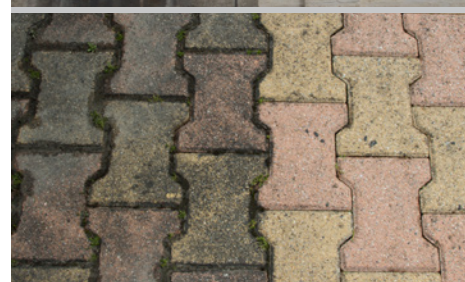
Etat : liquide
Densité : 1,17 +/- 0,03
Odeur : eucalyptus
Couleur : jaune
pH : 13,5 +/- 0,5
Point éclair : sans

COMPOSÉ ACTIF BIOCIDE

Hypochlorite de sodium,
solution Cl actif (n° CAS :
7681-52-9) : 92 gr/Kg

APPLICATION :

STOP LICHENS est prêt à l'emploi.
Voir tableau ci-dessous.



► Recommandations :

Pour les façades en marbre ou en pierre, il est conseillé de faire un essai préalable pour déterminer la durée d'application. Ne pas mélanger avec un produit acide, peut dégager un gaz toxique. Appliquer de préférence en dehors des périodes de grand vent, de fortes pluies et de chaleur intense. Ne pas rejeter dans un étang ou dans un ruisseau, toxique pour les poissons et crustacés. Toujours utiliser des récipients parfaitement propres. Ne pas appliquer **STOP LICHENS** sur des algues, lichens ou moisissures lorsque ceux-ci sont sur la terre ou d'autres végétaux. Porter des gants, un vêtement de protection approprié. En cas d'éclaboussures dans les yeux, immédiatement et abondamment avec de l'eau. Conservation dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs à une température comprise entre 10°C et 30°C.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. La date de péremption de 1 an est portée sur chaque étiquette. Produit strictement réservé à un usage professionnel. Type de produit TP 2 (désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux). Type de préparation : AL - autre liquide destiné à être utilisé sans dilution.

STOP LICHENS a une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) en cours conformément au Règlement (UE) 528/2012.



DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.